

Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 octobre 1943 à La Chaux-de-Fonds

Autor(en): **Juillerat, H.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **47 (1943)**

PDF erstellt am: **25.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROCÈS-VERBAL

de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 9 octobre 1943,
à La Chaux-de-Fonds

LA SÉANCE ADMINISTRATIVE.

Pour ceux qui venaient « du bas », le climat de La Chaux-de-Fonds, au matin du 9 octobre, pouvait paraître déjà hivernal. Mais il y a climat et climat: celui que nous pûmes apprécier dès le premier contact, malgré le froid et le ciel bas, était chaleureux et sympathique. Nous nous en aperçûmes bien à la première gorgée d'un pétillant « Neuchâtel » dont le gouvernement du canton arrosait une réconfortante collation. Nous le sûmes mieux encore lorsque, au début de la séance administrative, le très actif président, M. le Dr Henri Joliat, eut salué les sociétaires et les invités venus de toute la Romandie et de Berne.

M. Ali Rebetez, président central, dirigeait pour la première fois et avec autorité les débats. Il prétendait tenir l'horaire. Il y réussit et l'on passa rapidement d'un tractandum à l'autre, de l'année écoulée à l'année qui commence.

Le rapport d'activité démontra que l'organe central de la Société n'a rien négligé pour accomplir les tâches qui lui furent assignées et le programme de la nouvelle période, que cette activité reste multiple et toujours orientée vers un effort culturel et scientifique, mieux encore, civilisateur. Cette constatation, pour banale qu'elle puisse paraître, n'en est pas moins presque paradoxale si l'on veut bien la considérer en fonction des temps que nous vivons.

Une seule de nos créations paraît rencontrer quelques difficultés, le Prix littéraire, dont le sujet — Le Jura, Terre romande — fixé par la dernière Assemblée générale, ne rencontre pas grand succès chez les amateurs de ce genre d'épreuve. Le Jura, terre romande, leur semble une évidence trop catégorique pour qu'il soit nécessaire d'en écrire une apologie.

Les héraldistes, par contre, obtiendront des satisfactions innombrables, puisqu'une commission cantonale, dont font partie

trois de nos membres, s'est déjà mise au travail sous l'égide de la Direction des affaires communales pour édifier un armorial du canton, nos représentants travaillant à établir celui du Jura. En activité également, notre Commission de l'Armorial, dirigée par M. le Professeur Amweg, sa principale tâche consistant à rechercher tous les blasons de familles.

Pour les linguistes, M. Simon Vatré, un très dévoué membre de la section de Genève, vient d'achever son *Glossaire des patois de la Basse-Ajoie*. Cet important ouvrage paraîtra au cours de l'année.

La Commission du folklore, en sommeil, est remise sur pied sous la présidence de M. Jules Surdez, de Berne.

Pour les conférences qui animent, l'hiver, la vie de nos sections, nous aurons recours à l'Association suisse des conférences avec laquelle nous sommes liés. Un service de conférences est encore assuré par nos propres conférenciers qui pourront se déplacer d'une section à l'autre.

Les comptes du dernier exercice sont approuvés. On verra plus loin que notre situation financière est stable et que l'administration de la caisse, qui est encore assurée par le président central, est en bonnes mains. On remarquera, dans ces comptes, la constitution d'un fond du centenaire qui est une preuve de la verdure avec laquelle notre vieille Société s'apprête à fêter, en 1947, son premier siècle d'existence. Pour l'année administrative qui s'ouvre, MM. Georges Perrin et Florian Matthey sont désignés comme vérificateurs des comptes.

Autre témoignage de vitalité, la liste des nouveaux membres qui constitue une sorte de record. 107 demandes d'admission sont acceptées.

La prochaine assemblée générale est fixée à Delémont.

Le Comité central demande à l'Assemblée de lui accorder l'autorisation de préparer une révision de l'art. 35 des statuts concernant l'impression des « Actes » et de pouvoir, cette année, agir selon qu'il le jugera bon. Ce qui est accepté sans opposition.

Aux divers, M. Frédéric Boivin, président de la section de Berne, évoque les efforts faits par les Romands de Berne pour arriver à obtenir l'assentiment du gouvernement bernois à la création d'une école française à Berne. Beaucoup de démarches ont abouti à beaucoup d'insuccès. M. Boivin demande à la Société jurassienne d'Emulation d'ajouter sa voix à celle de nos compatriotes de la Ville fédérale et il propose le vote de la résolution suivante qui est acceptée à l'unanimité et qui sera envoyée au gouvernement bernois:

« L'Assemblée générale de l'Emulation, réunie à La Chaux-de-Fonds, le 9 octobre 1943, est saisie par la section de Berne

de la question de la création d'une école de langue française au chef-lieu du canton et elle approuve unanimement une telle initiative.

« La création de cette école permettrait aux nombreux Jursiens de Berne d'assurer à leurs enfants l'instruction à laquelle ils ont droit dans leur langue maternelle.

« Elle compte fermement sur le Gouvernement pour faire aboutir ce projet qui serait la réalisation d'aspirations légitimes d'une minorité linguistique.

« Elle donne mandat au Comité central de porter cette résolution à la connaissance du Gouvernement. »

On rappelle encore la fidélité de deux membres anciens que leur grand âge a empêché d'assister à l'assemblée: MM. Fernand Jabas, à Court, et Albert Michaud, à La Chaux-de-Fonds. A tous les deux sont adressés des télégrammes de sympathie. Sur quoi on passe à la séance littéraire.

SÉANCE LITTÉRAIRE.

M. le Dr Léon Degoumois s'est attaché à faire revivre la belle figure du poète Edouard Tièche dont on lira, dans le présent volume, le drame en cinq actes: *Edmond, comte de Ronchâtel*. Il fut écouté avec attention autant pour l'intérêt de son sujet que pour l'élégance heureuse de son style.

Lui succédèrent Mgr Folletête, vicaire général du Jura, évoquant le journal de route et les aventures du Lieutenant Antoine de Verger; puis M. le Dr Henri Joliat, dont on entend toujours avec intérêt les exposés sur l'histoire ancienne du Jura.

MM. le Dr Albert Membrez, curé-doyen de Porrentruy, Dr Marius Fallet, de La Chaux-de-Fonds, et Roger Châtelain, de Tramelan, renoncèrent, vu l'heure avancée, à parler de leurs sujets. On les lira avec d'autant plus de plaisir dans les pages de ce volume.

LE BANQUET.

Servi au Cercle de l'Union, le banquet fut l'occasion d'apprécier toute l'aimable cordialité chaux-de-fonnière. Un major de table, pratiquant l'esprit incisif si particulier à la grande cité des Montagnes, dirigeait ces agapes.

Chaque convive découvrit avec plaisir sur son couvert des cadeaux que la générosité des organisateurs leur avait préparés. Puis, tout en savourant un menu soigné, on leur dispensa les toasts de chacun des représentants du canton, de la commune et

des sociétés invitées, tout cela entrecoupé des productions de la *Mélodie Neuchâteloise* que dirige la baguette compétente du maître Pantillon.

C'est M. A. Guinand, préfet des Montagnes, qui représentait le gouvernement de Neuchâtel et M. H. Guinand, conseiller communal, la ville de La Chaux-de-Fonds. M. Montandon apporta le salut de la Société d'histoire de la Suisse romande; M. Bourquin celui de la Société d'histoire de Neuchâtel; M. Gagnebin parla au nom de la Société d'histoire de Genève; M. le Dr Pinösch, au nom des Sociétés d'histoire de Soleure et de Berne. M. Bueche se fit l'interprète à la fois de l'A.D.I.J. et de « Pro Jura ». Enfin M. le Professeur Tièche tint à exprimer à la Société jurassienne d'Emulation sa reconnaissance pour l'hommage rendu à son père, le poète Edouard Tièche.

C'est sur un brillant spectacle des *Tréteaux d'Arlequin* que s'acheva cette dernière et vivante Assemblée générale dont le succès fut complet grâce au dévouement et à l'entrain des Emulateurs de La Chaux-de-Fonds sous l'active impulsion du Dr Henri Joliat.

H. JUILLERAT,
secrétaire central.